

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Cergy, le mardi 5 février 2013

## INFORMATION SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES A LA PREFECTURE DU VAL-D'OISE

Le 4 février 2013 à 18 heures, Jean-Luc NEVACHE, préfet du Val-d'Oise a convié les élus pour une réunion d'information et de débat sur les nouveaux rythmes scolaires.

Cette première rencontre a réuni plus de 140 maires de communes en zones urbaines et rurales qui s'interrogent sur les modalités concrètes de mise en œuvre.

Sur ce point, Martine Gauthier, directrice académique des services de l'Éducation nationale, a présenté l'organisation du temps périscolaire, la semaine des quatre jours et demi, le fonds spécifique d'aide aux communes ainsi que le calendrier.

Le Préfet a rappelé que « la mise en œuvre de la réforme se fera de manière souple puisque différentes déclinaisons seront possibles pour prendre en compte les particularités locales : transports scolaires, diversités des activités, projet éducatif territorial, etc... »

La réforme entre en application dès la rentrée scolaire 2013 avec la possibilité d'un report à la rentrée scolaire 2014.

Toutes les villes se verront allouer une dotation financière par élèves dès lors qu'elles auront décidé de mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires en 2013.

Pour contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales, un fonds d'amorçage exceptionnel sera versé aux communes qui ont le moins de ressources.